

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie  
**Herausgeber:** Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde  
**Band:** 4 (1926)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Boletus chry senteron : Fries ex Bulliard, Subsp. versicolor, Rostkovius  
**Autor:** Konrad, P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-935215>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Boletus chry senteron.

Fries ex Bulliard, Subsp. *versicolor*, Rostkovius.

Par P. Konrad, Neuchâtel.

Nous avons eu le plaisir de recevoir en juillet dernier de M. le Dr. F. Thellung, médecin à Winterthur, deux envois consécutifs d'un très joli bolet à chapeau rouge, croissant en troupes dans un parc ombragé et humide, sous des arbres feuillus de la région de Winterthur.

Après avoir attiré notre attention sur certains caractères particuliers de ce champignon, M. le Dr. Thellung ajoute: «Er gehört natürlich zur Gruppe *Subtomentosus*» et plus loin: «Wir denken an den uns unbekannten *versicolor* Rostk., doch stimmt nicht alles.»

L'envoi de ce champignon nous a d'autant plus réjoui que nous avons immédiatement reconnu une ancienne trouvaille. En effet, nous avions déjà récolté une fois cette espèce caractéristique, il y a 7 ans, le 7 août 1919, sous des arbres feuillus, dans les taillis du bord du lac de Neuchâtel, à Colombier. A ce moment-là, l'identité de ce champignon nous avait fort intrigué, et après maintes recherches dans la littérature mycologique, nous en avions dessiné une planche coloriée sous le nom de *Boletus versicolor* Rostk.

L'identité de la plante de Winterthur avec celle de Colombier ne fait aucun doute, malgré quelques différences de détail (le pied en particulier était nettement teinté de rouge-rosé au milieu à l'espèce de Colombier, tandis qu'il était jaunâtre à celle de Winterthur.) Tous les caractères importants concordent exactement, notamment la couleur particulière du chapeau et de la chair et les caractères microscopiques.

Nous avons repris à nouveau l'étude de cette espèce intéressante et arrivons à la certitude qu'il s'agit bien de *versicolor*. Ce ne peut être autre chose.

Nous voici donc entièrement d'accord avec la détermination de M. le Dr. Thellung. Cependant comme les spécimens de Winterthur et de Colombier ne concordent pas dans tous les descriptions des auteurs et avec les planches en couleur de Gillet et de Boudier, lesquelles ne concordent du reste pas absolument entre

elles, il n'est peut-être pas inutile d'examiner cette espèce plus à fond, à l'intention des lecteurs de la «Schweiz. Zeitschrift».

Notre champignon appartient donc à la section des *Subtomentosi* de Fries.

Suivant le sens que l'on donne à la notion de l'espèce et la compréhension que l'on a des caractères spécifiques, cette section des *Subtomentosi* comprend en presque totalité les espèces du groupe de *Boletus subtomentosus*, soit que ces espèces soient considérées comme voisines mais distinctes soit qu'elles soient considérées comme appartenant à la même espèce collective *Boletus subtomentosus* sensu lato.

Or *Boletus subtomentosus*, sensu lato, espèce collective créée par Linné est extrêmement variable et polymorphe, ce qu'ont constaté presque tous les auteurs classiques, y compris Fries.

Bulliard, le grand mycologue français, écrivait déjà il y a plus d'un siècle: «Ce bolet varie extraordinairement dans sa forme, sa couleur et ses dimensions. Dans les uns, le pédicule est presque égal; dans d'autres il est ventru; dans d'autres encore et c'est le plus grand nombre, il est fort aminci à sa base; ce pédicule est tantôt brun, tantôt d'un rouge de brique, tantôt jaune, quelquefois d'une belle couleur orangée... Son chapeau est tantôt d'une couleur cendrée, tirant sur le bistre, tantôt d'une couleur bronzée, tantôt d'un rouge plus ou moins obscur... etc.»

Plus près de nous, en 1903, un de nos concitoyens, notre vénéré maître et ami M. Ch.-Ed. Martin de Genève montre par le texte et par l'illustration, l'extrême variabilité de cette espèce, et cela dans une remarquable étude sur „*Le Boletus subtomentosus de la région genevoise*“, publiée par une commission de la Société helvétique des Sciences naturelles dans les «Matériaux pour la Flore cryptogamique suisse, Vol. II, Fascicule I. Dans ce travail M. Martin figure en 18 planches coloriées, avec sa conscience habituelle et sa grande probité scientifique, une riche collection

de 125 individus, montrant d'une façon évidente les grandes variations de forme, de grandeur et de couleur de cette espèce collective. A vrai dire, l'espèce collective *Boletus subtomentosus* telle que la comprenait M. Martin en 1903 est bien un peu extensive, ce que cet auteur a du reste reconnu plus tard, puisqu'en 1921 (Société botanique de Genève) il fait de sa sous-espèce *irideus* Rostk., une espèce distincte, que nous avons rapportée à *Boletus appendiculatus* Schaeffer (Voir P. Konrad Bull. Soc. myc. de France Tome XLI, 1925, page 63 ou Schw. Zeitschrift für Pilzkunde, Heft 11 du 15 Novembre 1925, page 120). Par la même occasion nous rapportions sa sous-espèce *cerasinus* à *Boletus appendiculatus* Subsp. *regius* Krombholtz. M. Martin comprend dans son espèce collective *Boletus subtomentosus* le *Boletus chrysenteron* de Bulliard dont il ne fait pas une espèce distincte mais tout au plus une sous-espèce de *Boletus subtomentosus*.

Or, avec la compréhension plus restreinte que nous avons de la notion de l'espèce, nous sommes d'avis que *Boletus chrysenteron*, champignon commun dans les forêts de sapins du Jura, est une espèce voisine mais nettement distincte de *Boletus subtomentosus* sensu stricto. Ici nous sommes d'accord avec les maîtres de la mycologie française avec lesquels nous avons eu l'honneur d'herboriser sur le terrain, parmi lesquels M. M. Patouillard, René Maire, Bataille, Peltereau, Joachim etc.

Nous allons même plus loin et pouvons dire, que les espèces ou sous-espèces affines à *Boletus subtomentosus* peuvent être rattachées à deux espèces-type:

1. *Boletus subtomentosus* proprement dit, Fries ex Linné, caractérisé par sa chair brune sous la cuticule, ne rougissant pas, et par ses tubes jaune-doré ne verdissant pas.

2. *Boletus chrysenteron* Fries ex Bulliard, caractérisé par sa chair rouge sous la cuticule, par ses tubes vert-citrine et ses pores verdissant au froissement.

La plupart des autres espèces affines peuvent être rattachées comme sous-espèces à l'une ou à l'autre des espèces-type ci-dessus. Ainsi par exemple:

*Boletus striaepes* Secrétan se rattache à *Boletus subtomentosus* par ses pores jaune d'or. *Boletus spadiceus* Schaeffer est une Subsp. de *Boletus subtomentosus* à chapeau plus brun et moins brun-olivâtre.

*Boletus armeniacus* Quélet, à chapeau jaune abricot, de même que *Boletus versicolor* Rostk. à chapeau rouge-rosé se rattachent à *Boletus chrysenteron* par leurs tubes verdissant et leur chair rosée sous la cuticule.

Fries puis Saccardo classent *Boletus versicolor* avec *Boletus pruinatus* Fr. dans les *Subpruinosi*, voisins des *Subtomentosi*. Ricken le classe avec raison immédiatement après *Boletus chrysenteron*. Pour nous il n'y a pas de doute que ce champignon a le chapeau velouté comme *chrysenteron* et *subtomentosus*, ainsi que le disent Quélet, Flore mycologique, et M. Bataille, l'aimable mycologue de Besançon, et qu'il appartient ainsi aux *Subtomentosi*.

Le champignon de Colombier et de Winterthur, du groupe *Subtomentosus* sensu lato, a la chair rouge sous la cuticule, les tubes vert-citrin et les pores verdissant au toucher. Il appartient donc au groupe plus restreint de *Boletus chrysenteron*; mais il se sépare de l'espèce-type par son chapeau rose-rouge; c'est bien *Boletus versicolor* Rostk.

Or, tandis que Fries et maints auteurs, dont Saccardo, Gillet, Rea, Ricken et notre collègue M. Nuesch de St. Gall, font de *versicolor* une espèce distincte, nous la rattachons comme sous-espèce à *Boletus chrysenteron* dont elle a les caractères fondamentaux; nous suivont en cela l'opinion qui nous paraît justifiée de Quélet et de M. Bataille.

Ce champignon est donc pour nous: *Boletus chrysenteron* Fries ex Bulliard, Subsp. *versicolor* Rostkovius et nous en donnons la description suivante:

*Chapeau* charnu, convexe puis étalé, jusqu'à 8 cm diam. sec., finement velouté-tomentueux, d'un beau rouge-cocciné à rouge-pourpre-rosé ou cramoisi, étant parfois d'abord brun-fauve-ocracé, brouillé de pourpre-rosé, puis le devenant en vieillissant, plus ou moins crevassé-craquelé par la sécheresse et à l'âge adulte, surtout vers la marge, montrant la chair crème-jaunâtre ou rouge; les parties

rongées par les insectes sont rouge-cramoisi.

*Tubes* allongés, ventrus, sinués-décur- rents en filet, séparables, larges, jaune-citrin puis jaune-verdâtre; pores amples, anguleux irréguliers, jaune-sulfurin, verdissant au toucher, puis devenant verdâtre-sale à brunâtre.

*Pied* ferme, plein, tôt pourri, assez épais, un peu radicant, non réticulé, ni strié, ni fibrillé, finement pruineux-pulvérulent, jaune, plus ou moins teinté de rouge-rosé au milieu et de roux-brunâtre à la base.

*Chair* tendre, crème-citrin-junâtre pâle, rouge sous la cuticule, bleuissant faiblement à l'air, surtout près des tubes, ocracé-brunâtre à la base du pied, dou-

ceâtre, d'odeur faible.

*Spores* jaunâtre-olivâtre en tas, jaunes sous le microscope, ellipsoïdes-allongées, à contenu guttulé-granuleux,  $11-15 \times 4 \frac{1}{2}-5 \frac{1}{2} \mu$ . Parois des tubes garnies de cellules hyalines (cystides ou basides stériles) claviformes-ventrues,  $35-55 \times 9-11 \mu$ .

*Habitat.* En troupes, bois d'arbres feuillus ombragés, arénacés et humides, taillis, parcs, bord des routes etc. Eté-Autome. Peu commun.

*Comestible;* nous l'avons essayé.

*Observation:* La couleur rouge du chapeau est variable de nuance et justifie le nom de *versicolor*; le pied jaunâtre porte plus ou moins de traces rouge, parfois pas du tout.

## **Morchella crassipes Ventenat. Die Dickfüssige Morchel.**

W. Süss.

Seit einigen Jahren habe ich um Basel und im Kanton Aargau »eine Speisemorchel« beobachtet, die ich ohne Bedenken als eine Form unter die Art *Morchella esculenta*, Speisemorchel zog. Sie unterscheidet sich von derselben nur durch ihre Grösse, namentlich des Stieles. Ich bin dann in dieser Ueberzeugung durch stetes Beobachten immer mehr überzeugt worden, hauptsächlich seit ich die Abbildung von Krombholz besitze, von welchem Autor aus neuere Pilzforscher die Art einfach weitergegeben haben. Verfolgen wir die Morchel anhand der mir zu Gebote stehenden Pilzliteratur, so ergibt sich folgendes Bild.

In *Fries, Systema Mycologicum Volumen II 1823* Seite 9 Nr. 5 ist die Art wie folgt beschrieben:

*Morchella crassipes*, pileo conico celluloso *acuminato*, stipite inferne inflato.

*Phallus crassipes*. Ventenat l. c. p. 509 f. 2 Morch. Pers. syn. p. 621. Dec. Fr. 2, p. 213.

*Pileus brevis*, brunneus. *Stipes sursum attenuatus* pileo quadruplo longior. *Species nondum rite cognita*, sed ad hanc sectionem pertinere videtur et singulare stipites forma a reliquis differre. In Gallia ad Pontchartrain.

Zu deutsch: Hut *spitz* kegelförmig,

felderig. Stiel unten aufgeschwollen. Synonym: *Phallus crassipes* von Ventenat Seite 509 fig. 2. Persoon Seite 621, Dec. Fr. 2 Seite 213. Hut kurz, braun, Stiel 4 mal länger, aufwärts in Hut übergehend. Art noch nicht gehörig bekannt, aber nach der bezüglichen Gruppe und der eigenartigen Stielform hat es den Anschein, dass er von den Uebrigen verschieden ist. In Frankreich — Pontchartrain.

Fries weist in seiner Beschreibung weiter als identisch auf Persoon hin.

In *Persoon Mycologia Europaea 1822* finde ich auf Seite 209 diese Beschreibung. Als Ueberschrift: *Species sequentes dubiae vix Morchellae*, *\*crassipes*, stipite inferne dilatato, superne attenuato, pileo (fusco) brevi celluloso *acuminato*, »Ventenat, Mem. de l'Institut I. p. 509 f. 2. Decand. l. c. p. 213. Hab. cum sequente, in Gallia, circa Pontchartrain. Uebersetzt: Folgende Arten zweifelhaft, kaum Morcheln; *dickfüssige*, Stiel unten ausgebrettet, oben verengt, Hut (dunkelbraun), kurz, zellig, *spitz*. Identisch Ventenat, Seite 509 f. 2. Dec. Seite 213. Gefunden mit folgenden um Pontchartrain in Frankreich.

Nun folgt im Krombholz, Seite 6, drittes Heft 1834 schon eine ausführlichere Beschreibung mit 2 Abbildungen. *M. gigantea*, pileo subconico, fusco, basi adna-